

lui remirent des mémoires sur les rôles que devraient jouer respectivement les fournisseurs canadiens et étrangers dans l'alimentation de la nation. D'autres consultations seraient nécessaires si les recommandations de la Commission du tarif visant à modifier le barème douanier des fruits et légumes étaient adoptées. En 1977, le gouvernement a, par ailleurs, abaissé les tarifs applicables à certains produits présentant un intérêt particulier pour les pays en développement.

Au cours de l'année, les pays participant aux Négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) ont arrêté leur position respective, de sorte que les négociations pourront reprendre au début de 1978. Le Canada a reconnu que l'on doit s'appliquer à maintenir un climat favorable aux échanges afin de contenir les pressions exercées pour que des mesures de restriction soient prises, lesquelles pourraient engendrer une flambée de protectionnisme et une guerre économique entre partenaires commerciaux. Si tel était le cas, les pays se refermeraient sur eux-mêmes au cours des années 80, au détriment de l'économie mondiale et, en particulier, au détriment de pays (comme le Canada) dont le bien-être économique dépend étroitement du commerce international.

Ces pressions protectionnistes et ce besoin de libérer davantage les échanges ont été au centre des préoccupations canadiennes en matière de commerce bilatéral. En 1977, certains des plus gros acheteurs de denrées agricoles et de produits finis canadiens voulaient équilibrer leurs échanges avec le Canada en lui vendant, par exemple, des textiles et des chaussures.

En 1977, les politiques commerciales du Canada ont visé un juste milieu entre la nécessité de protéger certains de ses producteurs contre une concurrence néfaste et l'objectif qu'il s'est donné, aux N.C.M. et ailleurs, de libéraliser davantage les échanges internationaux.

Produits de base

En 1977, nombre des activités menées à l'échelle internationale dans le domaine des produits de base étaient liées au Programme intégré adopté à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1976. Ce programme prévoit la tenue de négociations internationales sur une

série de produits de base qui intéressent les pays en développement, et dont bon nombre intéressent aussi le Canada, qu'il soit importateur ou qu'il compte parmi les plus grands exportateurs de ces produits. Le Canada a participé à plus d'une trentaine de réunions tenues dans le cadre du Programme intégré et portant sur le cuivre, le minerai de fer, les phosphates, le caoutchouc, le thé, le bois d'oeuvre tropical, les huiles végétales, le jute et les fibres dures. Grand exportateur de cuivre, il s'est intéressé spécialement aux réunions de la CNUCED où producteurs et consommateurs ont examiné ensemble les problèmes que pose ce produit sur les marchés mondiaux, ce qui pourrait les amener à des ententes plus durables.

L'Accord international de 1973 sur le sucre, où l'on ne trouvait aucune disposition économique, a été remplacé par un nouvel instrument à la suite de deux sessions de la Conférence des Nations Unies sur le sucre, tenues en avril-mai et en septembre 1977. Le Canada a participé activement aux négociations. Le nouvel accord, qui est censé entrer en vigueur en janvier 1978, est conçu de manière à stabiliser les prix du sucre sur le marché libre, pour le plus grand bien des producteurs et des consommateurs. Le Canada a aussi été engagé en 1977 dans les préparatifs d'une importante conférence chargée d'étudier un nouvel Accord international sur le blé, prévue pour le début de 1978.

La création d'un Fonds commun destiné à stabiliser les prix des produits de base en finançant les opérations de régularisation prévues par les accords internationaux sur ces produits a été au premier plan des relations Nord-Sud en 1977. La conférence chargée de cette question a tenu deux sessions à Genève en mars-avril et en novembre. Si les pays développés et les pays en développement n'ont pu rapprocher leurs positions divergentes sur le financement et les objectifs du Fonds commun, certains progrès ont tout de même été réalisés sur les questions complexes qui entrent en jeu dans cette affaire. A la fin de 1977, les deux groupes avaient commencé à se préparer en vue de la reprise des négociations à ce sujet en 1978.